

SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation concerné par l'usage de l'IA

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

IA ET FORMATION : PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES

L'IA, et plus spécifiquement les IA génératives, est en train de révolutionner le secteur de la formation professionnelle. Bien qu'il soit peu probable que l'IA remplace entièrement les formateurs, son intégration croissante dans les pratiques de formation impose une évaluation approfondie des risques associés. Cette formation vous guidera dans l'analyse et la gestion de ces risques afin de mieux intégrer l'IA dans vos pratiques de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître les textes réglementaires applicables à l'IA et évaluer leur impact sur la responsabilité des organismes de formation.
- > Comprendre les enjeux de l'IA en formation en tenant compte des obligations légales des organismes de formation.
- > Élaborer un diagnostic des risques liés à l'usage de l'IA au sein de votre organisme de formation.

PROGRAMME

IDENTIFIER LES TEXTES INCONTOURNABLES APPLICABLES A L'IA ET LEUR IMPACT SUR LES ORGANISMES DE FORMATION

- Textes européens : Règlement général sur la protection des données (RGPD), AI Act, etc.
- Textes nationaux : Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée.
- Responsabilités du prestataire de formation liées à l'usage de l'IA en formation

IDENTIFIER LES USAGES A HAUT RISQUE

- Positionnement ou sélection des candidats.
- Construction de parcours individualisés (adaptive learning).
- Systèmes de gestion de l'apprentissage (LMS).

IDENTIFIER LES LIMITES DE L'IA FACE AU CADRE JURIDIQUE FRANCAIS DE LA FORMATION

- IA et notion d'encadrement pédagogique du formateur
- IA et notion d'assistance technique et pédagogique
- IA et fabrication des contenus sous le regard du droit de la propriété intellectuelle (droits d'auteur, licences, cession de droits, œuvres originales).

 7 heures sur 1 jour
de 9 h à 17 h

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC

 De 3 à 12 personnes maximum

Contact commercial : contact.inter@centre-inffo.fr - Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-inffo.fr

